À l'attention des Secrétaires Généraux des organisations syndicales représentatives de l'administration pénitentiaire

Pantin, le 20 novembre 2026

REF. SECRETARIAT/AC/40/20112026

OBJET : Augmentation de la PSS, nécessité d'un front commun.

Messieurs les Secrétaires Généraux, Chers collègues,

Comme vous, l'UFAP UNSa Justice a récemment interpellé le Garde des Sceaux, le Premier ministre et l'Élysée.

Les récentes annonces gouvernementales concernant la revalorisation de l'ISSP des fonctionnaires de Police (portée à 33,5 % à l'horizon 2029) viennent remettre sous le feu de l'actualité le prétendu "principe d'alignement" de notre PSS.

Si, aujourd'hui, la Police avance, il n'est pas envisageable que l'administration pénitentiaire soit priée de patienter.

Cette injustice ne serait d'autant pas acceptable que les personnels pénitentiaires vivent un calvaire quotidien. Surpopulation record (plus de 90 000 détenus, 200 000 personnes suivies), violence endémique, narcotrafic, drones, ...

Nos agents, qu'ils soient de surveillance, administratifs, techniques ou d'insertion et de probation, psychologues ou assistants de service social sont en première ligne et paient de leur santé, de leur sécurité et de leur vie personnelle et familiale, les défaillances de l'État.

Dans quelques jours, du 3 au 10 décembre prochain, se tiendront les élections professionnelles. Naturellement, cette période est celle de la confrontation des idées entre nos organisations. Chacune a ses spécificités, ses priorités et ses divergences d'analyse sur bien des sujets.

Pourtant, face à la gravité de la situation sociale et indemnitaire, nous ne pouvons pas nous permettre le luxe de la division.

L'UFAP UNSa Justice vous propose aujourd'hui de dépasser nos clivages habituels pour construire un front commun.

L'intérêt supérieur des personnels, leur sécurité, leur reconnaissance et leur pouvoir d'achat doivent primer par-dessus tout, y compris sur nos stratégies électorales respectives.

Nos agents nous regardent et attendent de voir si nous sommes capables de nous unir.

UNION FEDERALE AUTONOME PENITENTIAIRE (UNSa Justice) – 14 rue de Scandicci, Tour Essor – 93500 PANTIN - Tél : 01 84 87 01 10
Courriel : secretariat.federation@ufap.fr - Site Internet : www.ufap.fr

Notre socle commun de revendications est aujourd'hui clairement identifié par l'ensemble de nos organisations :

- *L'exigence immédiate de 35 % de PSS* pour les personnels de surveillance.
- *Augmentation équivalente pour les personnels administratifs, techniques, d'insertion et de probation.*
- *Attribution de la PSS aux assistants de services social et psychologues.*

Les courriers et les communiqués ne suffisent plus. Le ministre de la Justice, le Premier ministre et le Gouvernement, en restant silencieux, testent notre capacité de réaction.

S'ils n'entendent pas nos demandes et n'annoncent pas de mesures concrètes et immédiates, nous devrons passer à l'étape supérieure.

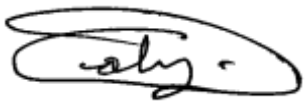
Il nous appartient dès aujourd'hui de définir et de préparer, ensemble, les actions que nous serons contraints de mener si le mépris perdure. Ces actions, pour être massives et percutantes, doivent être pensées et coordonnées.

Le temps des constats est révolu, celui de l'action unitaire doit s'ouvrir.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Messieurs les Secrétaires Généraux, l'expression de ma considération syndicale la plus fraternelle.

Le Secrétaire Général,

Alexandre CABY



UNION FEDERALE AUTONOME PENITENTIAIRE (UNSa Justice) – 14 rue de Scandicci, Tour Essor – 93500 PANTIN - Tél : 01 84 87 01 10
Courriel : secretariat.federation@ufap.fr - Site Internet : www.ufap.fr